

BVGer E-3343/2016 vom 10. Juni 2016

Bundesverwaltungsgericht, 2016-06-10, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_E-3343_2016

FR: TAF E-3343/2016 du 10 juin 2016

IT: TAF E-3343/2016 del 10 giugno 2016

Regeste

Renvoi et exécution du renvoi (recours réexamen)

Erwägungen

E. 1

Le recours est admis.

E. 2

Le point no 3 du dispositif de la décision attaquée est annulé et la cause est renvoyée au SEM pour nouvelle décision dûment motivée sur ce point.

E. 3

Il est statué sans frais.

E. 4

Le SEM allouera aux recourants le montant de 200 francs à titre d'indemnité pour leurs frais de représentation.

E. 5

Le présent arrêt est adressé à la mandataire des recourants, au SEM et à l'autorité cantonale compétente. Le juge unique : La greffière : Jean-Pierre Monnet Aurélie Gigon Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.